

Action municipale

La ville de Senlis met en place son plan de sobriété énergétique.



Décalage de la saison de chauffe des bâtiments et monuments municipaux de plusieurs semaines.



Extinction graduée des éclairages publics, monuments, affichages et décorations.



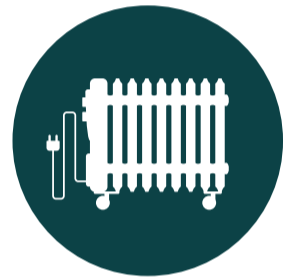
Baisse de la température des bâtiments municipaux, hors écoles, jusqu'à 14°, selon les sites et les usages.



Poursuite des travaux d'isolation des écoles et bâtiments de la ville.



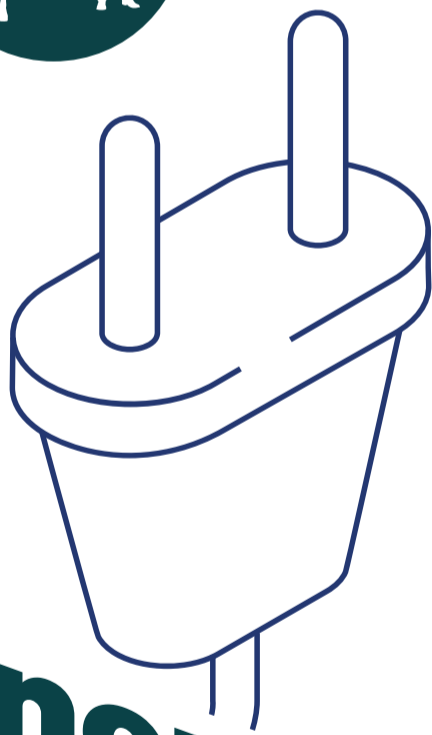
Fermeture, en période froide, de la piscine et des salles Saint-Pierre, Manège Ordener et Prieuré Saint-Maurice.



Poursuite du remplacement des matériels de chauffage anciens par de nouveaux, plus performants.



Information et sensibilisation des utilisateurs à une gestion plus raisonnée des équipements publics.



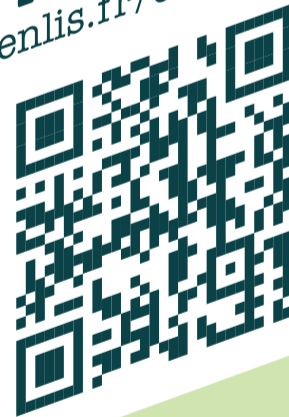
PLAN

Sobriété énergétique

[AGIR ENSEMBLE]

Afin de maîtriser le coût économique et environnemental lié à l'utilisation de l'énergie sur la commune, la municipalité met en place un plan de sobriété énergétique... Senlisiens, associations, élus, agents municipaux... par des gestes simples, élus, agents municipaux... grande attention portée à nos actions quotidiennes, nous pouvons agir ensemble.

[+ d'infos]
www.ville-senlis.fr/energie



Ville de
Senlis
www.ville-senlis.fr